

Dossier d'inscription – Studio Patricia Martin – 2023/2024

Nom de l'élève :	Prénom de l'élève :
Date de naissance :	Nom et prénom du parent référent (si mineur) :
Adresse :	Code postal & ville :
N° de téléphone de l'élève :	N° de téléphone du parent référent (si mineur) :
N° en cas d'urgence :	E-mail :
Autres :	

Cochez, le ou les cours choisis :

ENFANTS / ADOS	Initiation : 6/8 ans (cycle 1) 7/9 ans (cycle 2)	<input type="checkbox"/> lundi 17h - 18h <input type="checkbox"/> mercredi 17h15 - 18h30
	Eveil 4/5 ans	<input type="checkbox"/> mercredi 11h15 - 12h
	Moderne 10/12 ans Moderne 13/15 ans	<input type="checkbox"/> mercredi 14h - 15h30 <input type="checkbox"/> mercredi 15h30 - 17h

ADULTES		CLASSIQUE	JAZZ	CONTEMPORAIN
	Débutant	<input type="checkbox"/> jeudi 18h - 19h30	<input type="checkbox"/> lundi 18h - 19h30	<input type="checkbox"/> mardi 19h30 - 21h
	Intermédiaire		<input type="checkbox"/> jeudi 19h30 - 21h	<input type="checkbox"/> mercredi 18h30 - 20h
	Avancé	-	<input type="checkbox"/> lundi 19h30 - 21h	<input type="checkbox"/> vendredi 18h15 - 19h45

ASSOUPPLISSEMENT	<input type="checkbox"/> lundi 12h30 - 13h30	<input type="checkbox"/> mardi 9h30 - 10h30 <input type="checkbox"/> mardi 18h30 - 19h30	<input type="checkbox"/> mercredi 20h - 21h	<input type="checkbox"/> jeudi 12h30 - 13h30	<input type="checkbox"/> samedi 9h30 - 10h30
-------------------------	---	---	--	---	---

Conditions tarifaires :

Les cours de danse peuvent être réglés soit par chèque (à l'ordre de Vendange), soit en espèces. Merci de bien dater les chèques au dos, à la période d'encaissement de votre choix de l'année en cours.

Les cours d'assouplissement peuvent être réglés en espèces ou par chèque (à l'ordre de Studio Patricia Martin) et doivent être remis en début de mois. Les trimestres doivent être réglés en une seule fois. Attention, les cartes 10 cours ne sont valables que 5 mois !

Le règlement des cours doit être remis dans son **intégralité** en début d'année.

Tarifs :

Frais d'inscription (toute(s) discipline(s) confondue(s)):

individuelle : 15 €

famille : 20 €

Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre choix de règlement :

DANSE	RÈGLEMENT en 1 fois	RÈGLEMENT en 3 fois	RÈGLEMENT en 5 fois
Eveil 4-5 ans 45 min /semaine	<input type="checkbox"/> 342 €	<input type="checkbox"/> 114 €	<input type="checkbox"/> 69 €
Initiation 6-8 ans (cycle 1) 1h /semaine 7-9 ans (cycle 2) 1h15 /semaine	<input type="checkbox"/> 375 € <input type="checkbox"/> 407 €	<input type="checkbox"/> 125 € <input type="checkbox"/> 136 €	<input type="checkbox"/> 76 € <input type="checkbox"/> 82 €
Moderne 10-12 ans et 13-15 ans 1h30 /semaine	<input type="checkbox"/> 426 €	<input type="checkbox"/> 142 €	<input type="checkbox"/> 86 €
Adultes – 1 cours 1h30 /semaine	<input type="checkbox"/> 450 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 91 €
Adultes – 2 cours 3h /semaine	<input type="checkbox"/> 648 €	<input type="checkbox"/> 216 €	<input type="checkbox"/> 130 €
Adultes – 3 cours 4h30 /semaine	<input type="checkbox"/> 756 €	<input type="checkbox"/> 252 €	<input type="checkbox"/> 152 €
Adultes Forfait illimité	<input type="checkbox"/> 822 €	<input type="checkbox"/> 274 €	<input type="checkbox"/> 165 €

Carte 10 cours danse : 150 €

Carte 10 cours pro : 80 €

ASSOULPISSEMENT	MOIS	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2 – TRIMESTRE 3
1 cours 1h /semaine	<input type="checkbox"/> 44 €	<input type="checkbox"/> 159 €	<input type="checkbox"/> 119 €
2 cours 2h /semaine	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 252 €	<input type="checkbox"/> 189 €
3 cours et + 3h et + /semaine	<input type="checkbox"/> 78 €	<input type="checkbox"/> 280 €	<input type="checkbox"/> 211 €

Carte 10 cours assouplissement : 135 €

Carte 10 cours pour les élèves inscrits en danse : 80 €

Une réduction de 10% sur les tarifs est applicable pour les familles à partir de deux inscriptions ainsi que pour les étudiants et les demandeurs d'emploi dans toutes les disciplines (sur présentation d'un justificatif).

Pour les élèves souhaitant participer au spectacle de fin d'année, une participation aux costumes de 15€ vous sera demandée en cours d'année.

Droit à l'image :

Autorise le Studio Patricia Martin à utiliser les photographies et / ou vidéos qui pourraient être réalisées lors des cours de danse et des manifestations de l'école, au cours de l'année 2023/2024. Ces photos et vidéos sont destinées uniquement à alimenter en visuels la communication de l'école (documents papier, site internet, pages Facebook et Instagram).

N'autorise pas

Date et signature :

--

Règlement intérieur

Tenue et matériel :

Les élèves sont priés de porter une tenue adaptée à la discipline de la danse choisie (tenue près du corps, pieds nus ou en chaussettes, à l'exception des cours de classique pour lesquels nous recommandons le port de demi-pointes). Pour les élèves d'éveil, nous préconisons une tenue simple et confortable (legging, tee-shirt) et d'éviter les justaucorps ainsi que les jupettes, pour des raisons de commodité. Les cheveux doivent être **attachés** et le port de bijoux est fortement déconseillé. Pour les cours d'assouplissement, nous mettons à disposition le matériel nécessaire (tapis et/ou blocs) et nous vous demanderons de bien vouloir apporter une serviette pour couvrir les tapis. Attention, il est fortement déconseillé de porter du vernis à ongle foncé (cela dégrade le tapis de sol), et pour des raisons de sécurité, merci d'éviter d'appliquer du lait ou de l'huile pour le corps le jour de votre cours.

Vacances scolaires et spectacle :

Le spectacle de fin d'année (qui est facultatif), se déroulera le samedi 22 juin 2024 au soir à la Comète de Saint-Etienne. Une répétition générale aura lieu le mercredi 19 juin au théâtre et une répétition pré-générale aura lieu au studio au début du mois de juin (dont la date vous sera communiquée en cours d'année). Attention, les répétitions générales sont **obligatoires** si l'élève souhaite participer au spectacle de fin d'année. Merci de bien prendre note de ces dates.

Les cours de danse n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires pour les enfants. Pour les adultes, les cours continueront une semaine sur deux durant les vacances de la Toussaint, Février et Pâques.

Pour les cours d'assouplissement, les informations concernant les vacances et les jours fériés vous seront communiquées par Patricia en cours d'année.

Assiduité (danse uniquement) :

Toute absence doit être signalée au professeur par email ou par téléphone, surtout si l'élève n'est pas majeur.

Pour les élèves adultes, si un cours est manqué, il est rattrapable la semaine précédent ou suivant l'absence et peut être remplacé par un autre cours de danse uniquement (voir détails auprès de l'équipe pédagogique).

Conduite et attitude :

Chaque élève s'engage à adopter un comportement de nature à garantir la progression et le bon fonctionnement du groupe. Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sans être, ni distraits, ni intimidés, les familles et amis des élèves ne seront pas autorisés à regarder les cours de danse. Cependant, pour les enfants, les parents seront invités à assister au déroulement des cours lors de journées portes ouvertes qui seront proposées au mois de décembre.

Pédagogie :

Lors des cours de danse et d'assouplissement, le professeur peut être amené à corriger les postures des élèves. Cela passe parfois par un contact physique dans le but d'effectuer la correction. Tout élève ou parent d'élève qui pourrait être incommodé par un éventuel contact de correction de posture est prié de le signaler au professeur en début d'année.

Condition de remboursement :

Le Studio Patricia Martin s'engage à rembourser à hauteur de 80% des cotisations des cours non suivis en cas de blessure grave, susceptible de nuire à la bonne continuité de l'activité et sur justificatif médical.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter les différentes dispositions.

Date et signature (précédées de la mention lu et approuvé) →

Pièces à fournir pour finaliser votre inscription :

- le dossier d'inscription dûment complété et le présent règlement intérieur daté et signé
- un certificat médical précisant qu'il n'y a aucune contre-indication à la pratique de la danse ou de l'assouplissement (datant de moins de 3 ans)
- le règlement des frais d'inscription (individuelle ou familiale)
- le règlement des cours dans son **intégralité**, selon la formule choisie (en 1, 3, 5 fois ou carte 10 cours)
- en cochant cette case, vous (ou responsable légal), certifiez détenir une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels prenant en charge les dommages encourus ou causés par l'élève.